



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Procès-Verbal de la RÉUNION du 11 Août 2023 à 17h

Présents : 90 personnes, dont 75 adhérent(e)s à l'Association
+ 19 pouvoirs reçus (adhérents individuels ou couples)

NB : Conformément à l'article 14 des statuts de l'Association, les délibérations sont prises à la majorité absolue des membres présents ou représentés par d'autres membres de l'Association ...

PJ : Présentation projetée en séance

I- PRÉSENTATION DES RAPPORTS ANNUELS : MORAL - ACTIVITÉ - ORIENTATION - FINANCIER

Préambule

Michel Baujon, Président de l'Association, souhaite la bienvenue aux participants à cette Assemblée Générale ouverte à Tous et à Mme Estelle Francezon, journaliste au Dauphiné Libéré.

Il salue l'affluence record des membres présents ou représentés (plus de 100 personnes !) et note l'intérêt ainsi porté à la vie du Village des Houches et à notre Association.

Il présente ensuite les membres du Bureau de l'Association et salue le travail collectif des 13 membres du Conseil d'Administration, très motivés et soudés.

Rapport moral

Michel Baujon revient ensuite sur le déroulé de l'année après avoir rappelé les objectifs de notre Association (cf présentation projetée en séance).

L'activité de l'Association a été très dense au cours de l'année 2022-2023, et s'est traduite par de nombreuses initiatives.

Les adhésions sont en nette hausse, sans doute grâce à un effort important de communication et d'activités, et l'Association compte à ce jour un peu plus de 100 adhésions (individuelles ou couples) représentant 170 personnes environ.

Le Conseil d'Administration actuel est donc composé de 13 membres et le Bureau de 5 membres : notre Président Michel Baujon, notre Trésorier Jacques Levenq, notre Secrétaire Elise Martini, et 2 responsables des Commissions : le président de la Commission Vie Municipale et relations avec les élus Vincent Mercier et la responsable de la Commission Communication Annie Parenteau.

Rapport d'activité depuis l'A.G. 2022

Sur l'année écoulée, des réunions du Conseil d'Administration se sont tenues tous les deux mois, soit en présentiel soit en visioconférence.

Les principaux sujets traités ont notamment couvert :

- le développement, dans un esprit ouvert et constructif, de relations continues avec la Municipalité
- le suivi du dossier concernant l'augmentation probable de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et la prise de position de l'Association,
- l'état de la forêt de la commune face au Bostryche et le plan d'action envisagé,
- le développement et l'alimentation d'un nouveau site Internet et d'une page Facebook, la réalisation d'un dépliant (Flyer) pour faire connaître l'Association distribué en 3.000 exemplaires sur l'ensemble de la Commune par les membres du Conseil d'Administration, la production d'une carte d'adhérent nominative (merci Annie !).
- la redynamisation des liens avec l'ARVAC (Association des Résidents de la Vallée de Chamonix) pour aborder transversalement certains dossiers locaux communs.
- l'organisation d'initiatives conviviales, dont 8 photos sont projetées rappelant chacune d'elles.

Rapport d'orientation

Ces sujets continueront à être suivis sur le prochain exercice, et le Conseil d'Administration planchera sur ses priorités de travail notamment à partir de notre attachement au caractère du village et des questionnements suivants :

- L'identité de village familial – village passion n'est-elle pas menacée par son propre développement ?
- Y a-t-il toujours l'attention à l'architecture traditionnelle comme au maintien des derniers agriculteurs ?
- Le changement climatique et les risques qu'il génère ne va-t-il pas bousculer les priorités ? etc.

A noter les élections au Conseil d'Administration de l'ARVAC de Vincent Mercier, représentant notre C.A, et de Élise Martini, à titre personnel mais pas que, lors son A.G. du 10 Août 2023.

Le Président se félicite de la qualité des relations développées avec la Municipalité et du travail soutenu réalisé sur l'année écoulée. La dynamique est là ! Il faut continuer.

Il encourage les adhérents à s'investir au sein de l'Association :

***« Les AMIS DES HOUCHES, c'est VOUS ... L'avenir de notre Association sera ce que vous voudrez. IL SERA SURTOUT CE QUE NOUS EN FERONS, ENSEMBLE !
Nous compons sur VOUS TOUS, vraiment, pour y contribuer »***

Les rapports présentés, moral, d'activité et d'orientation sont soumis au vote des adhérents et approuvés à l'unanimité.

Rapport Financier 2022

Jacques Levenq, Trésorier de l'Association, présente le rapport financier 2022.

Nos recettes ne comprennent que les cotisations, et les comptes 2022 de l'Association font apparaître un léger déficit de 38 €, dû au financement d'initiatives croissantes durant l'année. Il souligne que l'Association dispose de réserves à hauteur de 9.137 € et d'une trésorerie saine.

Il note ensuite que des dépenses exceptionnelles ont été engagées sur l'année 2023 en cours :

- l'envoi à tous nos adhérents du bulletin municipal de début d'année, environ 500 €

- le développement de nos outils de communication et d'information, environ 300 €
- la création et la diffusion de notre flyer de communication, environ 700 €
- les affichettes d'annonces des événements et les cartes d'adhérents, environ 200 €

La poursuite des initiatives lancées cette année et celle du développement de l'Association nécessitent des moyens additionnels.

Il est donc proposé aux adhérents d'augmenter les cotisations pour les porter de 18 à 25 € pour les individuelles et de 22 à 30 € pour les couples à compter du 1^{er} janvier 2024.

Le rapport financier est soumis au vote des adhérents et approuvé à l'unanimité.

L'augmentation des cotisations est également approuvée à l'unanimité.

En réponse à une question, le Président précise que la carte d'adhérent donne accès au musée Montagnard, en accord avec l'Association amie « Dans l'temps ».

II- RAPPORT DES COMMISSIONS

L'activité des trois commissions a été soutenue. Cf présentation jointe. En synthèse :

a) Commission Vie Municipale - relation avec les élus / environnement/urbanisme

Son activité est présentée par Vincent Mercier :

L'objectif : être « l'oreille et la voix » des résidents auprès de la Municipalité, relayer les opinions sur les thèmes étudiés.

La Commission forte de 6 membres s'est réunie 7 fois cette année et des réunions régulières se sont tenues avec M Compagnon, interlocuteur disponible et dédié de l'Association pour évoquer les grands chantiers de la Municipalité (projets immobiliers, zone des Chavants, salle Olca, rénovation de l'Église...) dans un esprit ouvert et constructif.

Ces thèmes ont été complétés par les sujets de la fiscalité sur les résidences secondaires et du Bostryche. 2 courriers ont été rédigés et remis à Mme Le Maire sur ces questions.

Enfin l'Association est représentée par Alain Debain au Groupe Stationnement mis en place par la Municipalité.

A noter la création à venir d'une Association disjointe des Adh qui couvrira la thématique de la rénovation de l'Église (périmètre à définir avec ou sans les 5 chapelles et les 13 croix).

b) Commission Vie Associative – Convivialité - Activités

Michel Baujon rappelle les objectifs de la Commission, qui travaille en concertation avec la Commission Communication, avec notamment 3 priorités :

- Diffuser de l'information sur la vie locale et interne à l'Association aux adhérents
- Inciter les adhérents à exprimer leurs réactions et leurs suggestions
- Organiser des initiatives d'animation, de convivialité, de découverte, de conférences

Il a été rappelé plus tôt les sorties, conférence et dîners organisés tout au long de l'année.

c) Commission Communication

Annie Parenteau a réalisé un formidable travail de développement et d'alimentation du nouveau site Internet de l'Association, fortement consulté, et de la page Facebook avec 60 followers environ à ce jour.

A noter en particulier la conception d'un dépliant présentant l'Association distribué sur la Commune, et la création de cartes d'adhérents.

Les coordonnées de l'Association ont été mises à jour sur le site de Mairie, et nos annonces d'évènements ont été publiées sur les écrans des Houches et de la Vallée, Bravo !

La création d'un forum d'échanges en ligne sera étudiée pour l'année prochaine.

Les adhérents sont fortement incités à consulter régulièrement le site Internet pour s'informer et participer à la vie de l'Association.

Enfin, le Conseil d'Administration est très heureux de compter parmi ses membres un rédacteur hors pair, Bernard Pontier, des « Chroniques Houchardes irrégulières » fortement appréciées, postées sur notre site.

Puissent les thèmes de l'année à venir continuer à l'inspirer !

III- ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rappel des 13 membres actuellement élus (mandats de 3 ans) :

Michel BAUJON – Alain DEBAIN – Jean-René FONTAINE – Jacques LEVENQ – Jacques LOUX – Vincent MERCIER – Bernard PONTIER – Dominique SAMSON - Perrine ANDRÉ-SELIGNAN - Élise MARTINI - Pierre VURPAS - Annie PARENTEAU- Stefaan DE WOLF.

Renouvellement des mandats de 2 membres actuels élus en 2020 :

Jacques LOUX ne se représente pas

Dominique SAMSON se représente. Il est réélu.

A l'issue de l'élection, le Nouveau Conseil d'Administration est composé de 12 membres.

La première réunion du nouveau Conseil d'Administration est fixée au **mercredi 16 Aout à 16h à l'Espace Animation.**

IV- MOTION SUR LA TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

Le Président Michel Baujon invite les adhérents de l'Association à voter une motion, destinée à Mme le Maire, relative à l'augmentation à venir de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, dont l'objet est de demander l'écoute de nos arguments, de limiter la hausse (à 20% maximum), de solliciter une certaine progressivité pour son application, et de disposer d'un suivi régulier des fonds collectés.

Celle-ci a été diffusée sur le site Internet de l'Association depuis le mois de juin 2023.

Cette motion est adoptée à l'unanimité moins une voix.

M Leblond, adhérent aux AdH et Président actuel de la Fédération des Associations des Stations de Montagne de Haute Savoie, indique appuyer la démarche et signale que la Fédération Nationale se réserve le droit d'initier des actions juridiques sur ce thème.

V- INTERVENTION DE Mme LE MAIRE Ghislaine BOSSONNEY

Mme le Maire, accompagnée M Patrick Viale (1^{er} adjoint en charge des travaux) et M André Compagnon (adjoint en charge de l'urbanisme), honore l'Assemblée Générale de l'Association de sa présence comme chaque année à notre invitation.

Les sujets souhaités par le Conseil d'Administration et des adhérents sont présentés.

1 - Points d'avancements des Chantiers

a) Restauration de l'Eglise

Projet de fin de mandat dont le budget est estimé à 3 M€ (dont 1M€ pour le toit et 2M€ pour la rénovation du bâtiment).

La Municipalité a constitué un dossier pour prétendre bénéficier de subventions européennes dès qu'elles seront rendues publiques. Elle entend également avoir recours au mécénat et se rapprocher de la Fondation du Patrimoine. Des prises de contact sont en cours.

b) Etat de la Forêt / Bostryche

Mme le Maire rappelle que l'entretien de la forêt communale est assuré par l'ONF qui soumet un plan d'action chaque année à la Municipalité relativement aux coupes d'arbres et à l'entretien de la forêt.

Elle attend ses propositions concernant la question du traitement du Bostryche.

Vincent Mercier rappelle la publication depuis Mai 2023 d'un arrêté préfectoral exigeant des propriétaires forestiers privés et communaux de couper et d'évacuer les arbres scolytés d'ici la fin de l'année et insiste sur l'état déplorable de la forêt notamment sur le secteur de Coupeau, appelant une réponse rapide.

Dans un esprit constructif et responsable, il suggère de demander à l'ONF un diagnostic global sur la commune de manière à avoir une vue d'ensemble des arbres scolytés et secteurs et pouvoir prioriser les actions. **Suggestion retenue par Mme le Maire.**

c) Taxe d'habitation (THRS)

Michel Baujon met en avant l'inquiétude des résidents secondaires qui contribuent à hauteur de 2/3 des recettes fiscales de la Commune face à une augmentation de la taxe d'habitation pouvant aller jusqu'à 60% [en complément de l'augmentation des bases des valeurs locatives].

Mme le Maire rappelle que les taux de la THRS de la Vallée, notamment celui des Houches, sont très bas par rapport à ceux d'autres Communes : taux des Houches 15,34%, Chamonix 15,69%, Servoz 15%, Vallorcine 9,6% comparés à 25,77% pour Megève ou 22,32% pour les Contamines, et que ces taux n'ont pas été augmentés depuis plusieurs années, ce qui est une erreur selon elle.

Les besoins financiers de la Commune sont très importants (voirie, équipements à renouveler, assainissement, mises aux normes d'infrastructures ..) et le budget de la Commune est très contraint, incomparablement plus limité que celui de la Ville de Chamonix par exemple.

Mme le Maire confirme que le levier de la fiscalité sera retenu pour financer les besoins, précisant également que 70% des résidents locaux seraient éligibles aux aides sociales.

La décision sur l'enveloppe de hausse est à l'étude et non encore arrêtée, en discussion également avec les autres Communes de la Vallée.

Michel Baujon remet officiellement à Mme le Maire la motion adoptée lors de cette A.G.

d) Travaux Voirie

M Viale partage un bilan très détaillé des travaux de voirie réalisés sur la Commune en précisant que les besoins sont importants et sont notamment liés aux dégradations liées au gel/ enneigement et un entretien insuffisant sur les années antérieures.

Les prochains travaux planifiés à compter de septembre 2023 couvriront notamment les secteurs suivants : Griaz/ Saint Antoine/ Allée du château/ Route de la steppe. Il insiste également sur le manque de personnel actuel (6 pers sur 27 du service).

e) Salle Olca

Confirmation de l'abandon du second bâtiment, le boulodrome, compte tenu d'une enveloppe budgétaire trop élevée et d'un nombre faible d'utilisateurs en particulier de résidents des Houches, pour permettre une utilisation plus large de l'équipement. Un projet intercommunal sur la route du Bois de Bouchet le remplacera.

Le budget de la salle Olca est à ce jour de 8,154 M€ H.T. la Commune récupérant la T.V.A. Subventions à hauteur de 40% du HT acquises et en attente pour 20% restants.

f) Base de loisirs des Chavants

Fin des travaux prévue en Juin 2024

g) PLU/ Projets immobiliers

Projet de révision en cours couvrant la mixité sociale, la mise en conformité sur le secteur de Coupeau suite à la décision de la Cour d'appel de Lyon, et le secteur de l'île d'en bas pour modifier la destination du bâtiment en vue de l'installation de la gendarmerie.

h) Carte de résident secondaire

Elle sera reconfigurée en fonction de la nouvelle délégation de service public pour les transports en commun renégociée avec Transdev, qui a été reconduit.

Multiplication des bus et liaisons sur les axes structurants.

Tarif global avec Carte résident 50 Euros/ an / personne de plus de 18 ans incluant le train.

Gratuite moins de 18 ans. Tarif senior à confirmer.

i) Antenne SFR route des Granges

L'Association comprend l'inquiétude des riverains impactés et leur mécontentement devant l'absence d'information directe à leur égard.

Un collectif de riverains a déposé un recours juridique. Dossier à suivre !

j) Éclairage public

L'éclairage public est éteint la nuit sur la plage 23h-5h à l'exclusion du centre des Houches.

k) Assainissement haut de Coupeau - Flatière

Premier devis reçu par la Mairie, enveloppe de 1,5 ME, en cours d'analyse.

VI- CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Michel Baujon clôture notre A.G. vers 20h.

Il rappelle la date de la sortie randonnée organisée par l'Association le vendredi 18 Aout.

Il invite enfin tous les participants à partager un pot convivial et à poursuivre les échanges.

De nombreux adhérents, ainsi que les élus, participent à ce moment de convivialité.
